

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

La carte diplomatique présentée au chef de l'État

LE président Ali Bongo Ondimba a eu une séance de travail avec plusieurs membres du gouvernement dont le ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et sa collègue de la Fonction publique, Madeleine Berre.

ONDOUBANTSIBAH
Libreville/Gabon

LE chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a présidé une séance de travail, à laquelle ont pris part, hier, au palais de la présidence de la République, plusieurs membres du gouvernement. Il s'agit notamment du ministre des Affaires étrangères, Alain-Claude Bilie-By-Nze, de sa collègue Madeleine Berre (Fonction publique, Travail, Formation professionnelle, en charge du Dialogue social), et du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités nationales, chargé du Budget, Sosthène Ossoungou Ndibangoye.

Occasion pour le chef de la diplomatie gabonaise de présenter au numéro un gabonais, la carte diplomatique du Gabon. Histoire de recueillir ses instructions quant à une meilleure rationalisation de cet outil et une lisibilité des positions économiques et diplomatiques de notre pays. Cela aussi bien sur le plan continental qu'au niveau international. Pour sa part, la ministre de la Fonction publique a fait un point au président de la République sur l'état d'avancement

du recensement biométrique des agents de l'État, lancé à la fin du mois de septembre dernier. Une opération qui a commencé avec toutes les administrations de la capitale.

Concernant la révision du Code du Travail dans notre pays. On sait que ce texte qui avait suscité des séances de travail entre le gouvernement et les partenaires sociaux fait l'objet de contestations de certaines centrales syndicales.

processus à l'intérieur du pays.

Sur un tout autre plan, la ministre du Travail a également évoqué les réformes en cours concernant la révision du Code du Travail dans notre pays. On sait que ce texte qui avait suscité des séances de travail entre le gouvernement et les partenaires sociaux (syndicats et patronat) fait l'objet de contestations de certaines centrales syndicales. Lesquelles estiment que la mouture de l'Exécutif fait la part belle aux employeurs et est, par conséquent, largement en défaveur des intérêts des employés.



Photo: PRESSE PRESIDENTIELLE



POSTEBANK SA
SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

COMMUNIQUE AUX CLIENTS DÉBITEURS DE POSTEBANK SA

Par voie de publication dans le quotidien l'UNION des 28 Juin et 02 Juillet 2018, ainsi que ceux des 11 et 14 Janvier 2019, Le Liquidateur de POSTEBANK SA invitait l'ensemble des Clients débiteurs, Personnes Physiques et Morales, à se rapprocher dans les plus brefs délais de ses services, sis à l'ancienne agence de Gros-Bouquet, aux fins de convenir des modalités d'apurement définitif de leur dette.

Le Liquidateur de POSTEBANK SA rappelle à tous ceux qui ne se sont pas encore manifestés, qu'un délai maximum d'un (1) mois leur est accordé dès parution de ce énième communiqué.

Passé ce délai, POSTEBANK SA se réserve le droit d'engager contre les Débiteurs défaillants, toutes actions de recouvrement contraignantes prévues par les textes et lois en vigueur.

Cette annonce vaut dernière mise en demeure.

18 OCT. 2019

Le Liquidateur



D. NKASSA - EMANE

POSTEBANK SA - Société en Liquidation - Libreville Gros Bouquet B.P 2237
RCCM 2011811793-N° Statistique 078994 U et sur la liste des Banques au Gabon sous le numéro 40026
Secrétariat du Liquidateur Tél : 02 81 18 17 / 02 79 31 05 - Service Recouvrement Tél : 02 02 98 70 / 02 02 52 58